

## SAINT MAXIME.

S. Maxime.  
792.

SAINT Maxime, issu d'une noble famille de Constantinople, après avoir été quelque temps premier Secrétaire d'Etat de l'Empereur Heraclius, se retira dans le Monastere de Chrysople, dont il fut Abbé. La crainte des courtes des Barbares, & les erreurs que l'on semoit à Constantinople, l'obligèrent de passer en Afrique après la mort d'Heraclius, l'an 641. de l'Ere vulgaire. Il y combattit fortement l'erreur des Monothelites, & porta les Africains à se joindre avec Jean, Eveque de Rome, pour condamner leurs sentimens. Il arriva que Pyrrhus, Patriarche de Constantinople, & Chef de ceux de ce parti, chassé de Constantinople, parce qu'il avoit été accusé d'avoir empoisonné l'Empereur Constantin, vint se retirer en Afrique. Il y rencontra Maxime, avec lequel il entra en conference, & se rendit, ou seignit se rendre à ses raisons; & esperant qu'il pourroit être rétabli par le moyen du Pape, il se résolut d'aller à Rome avec Maxime. Y étant arrivé, il presenta au Pape Theodore une confession de Foi orthodoxe. Mais ayant ensuite appris de l'Exarque de Ravenne, que la Cour étoit dans le parti des Monothelites, & qu'il ne pouvoit être rétabli, s'il ne changeoit, il se retracta, & embrassa de nouveau ses premiers sentimens; ce qui obligea le Pape Theodore de le condamner dans un Concile, où sa condamnation fut signée avec de l'encre, dans laquelle on avoit mêlé du Sang de notre Seigneur.

Maxime étoit celui qui excitoit ainsi les Romains contre les Monothelites, & il ne faut pas douter qu'il n'ait eu beaucoup de part au Concile que le Pape Martin tint à Rome contre eux; aussi la colere de l'Empereur Constatin éclara-t-elle également contre lui & contre le Pape Martin. Ils furent emmenés à Constantinople: Saint Maxime y comparut plusieurs fois devant des Juges, & fut condamné à être exilé l'an 655. Il fut envoyé dans une petite ville de Thrace, appelée Byzias, où Theodore, Eveque de Cesaree, alla trouver quelque temps après, pour l'obliger à se rendre à leur sentiment; mais n'en ayant pu venir à bout, on le fit revenir à Constantinople; & par une cruauté étrange, après l'avoir beaucoup fait souffrir, on lui coupa la langue & la main, à lui & à son Disciple Anastase. Il fut ensuite envoyé en prison dans un

Château, où il mourut le 13. jour d'Aoust de l'an 662.

Ce Pere a écrit une tres-grande quantité d'Ouvrages. Quelques-uns ont été donnez dans differens Recueils; mais le P. Combefis en a donné un tres-grand nombre en Grec & en Latin dans deux Volumes imprimez à Paris l'an 1675. L'on trouve à la tête de ces deux Volumes la Vie de Saint Maxime, écrite par un Grec plus recent que lui, mais assez instruit des affaires de son temps, & les Actes autentiques des persecutions de ce Saint.

La premiere partie de ces Actes contient le Procès verbal de ce qui se passa à Constantinople dans le Conseil de l'Empereur, quand Maxime y fut emmené d'Italie. On y trouve dans le premier Interrogatoire les dépositions des témoins qui l'accusent d'avoir dit des choses injurieuses aux Empereurs. Il se défend contre eux, & soutient contre le quatrième témoin, qu'il a eu raison de dire que les Empereurs, quoique Chrétiens, n'étoient pas Pontifes. Car celui, dit-il, qui n'offre pas sur les Autels, « qui ne baptize pas, qui ne donne pas l'Onction « sacrée, qui n'impose pas les mains, qui ne crée « pas des Evêques, des Prêtres & des Diacres, qui « ne consacre pas des Autels, qui ne porte point « les marques, ni les habits du Sacerdoce, ne « peut point être appelé Pontife parmi les Chré- « tiens; c'est pourquoi dans l'oblation l'on recite « le nom de l'Empereur à l'Autel après ceux des « Evêques, des Prêtres, des Diacres & des Clercs, « au rang des Laïques. On fit ensuite entrer son Disciple, qu'on accusa d'être Origeniste; mais il se purgea de cette accusation, en disant, Anathème à Origene. Le même jour sur le soir, deux Officiers de l'Empereur interrogèrent Maxime sur la conference qu'il avoit eue avec Pyrrhus en Afrique. Il leur rapporta ce qui s'étoit dit dans cette conference, & leur déclara qu'il ne vouloit point communiquer avec l'Eglise de Constantinople, ni recevoir l'Éthèse & le Type; & quelques instances qu'ils lui fissent pour l'obliger à communiquer avec l'Eveque de Constantinople, il dit qu'il n'en seroit rien. Il fut encore amené le Samedi suivant dans le Palais de Constantinople, & déclara de nouveau, qu'il anathematizoit le Type, & qu'il ne vouloit point communiquer avec l'Eglise de Constantinople, qui le recevoit. Il dit dans cet Interrogatoire qu'il avoit soixante-quatre ans, & son Disciple trente-sept. Il y a ensuite de ces premiers Actes deux lettres, l'une Grecque & Latine, de Maxime à son Disciple; & l'autre, Latine, d'Anastase aux Moines de Cagliari. Saint Maxime rapporte dans la premiere qu'on l'a  
voulait